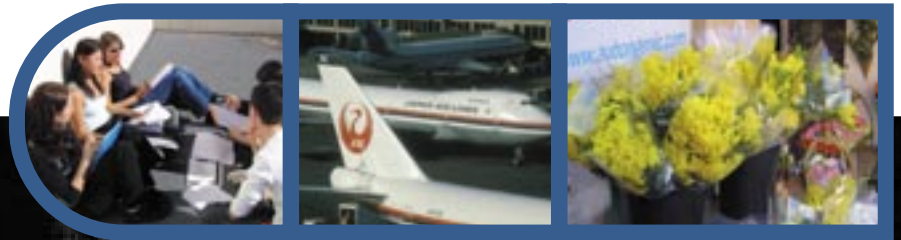


@urieux

LE MAG DES ÉTUDIANTS DE NOUVELLES



Emploi:
Le CPE et les jeunes

Reportage:
Mésaventures sur le vol Genève-Nice

Environnement :
Pénurie de mimosa

Enquête:
L'homoparentalité



Une fille, un garçon, et deux mamans

> par Vanessa Gohy et Kévin Comte



Une famille hors du commun (photo V.G.)

Des enfants chahutent dans le salon, la télévision diffuse un dessin animé. Christelle finit la vaisselle du soir pendant que sa compagne Catherine endort le plus petit. Cette famille s'est installée sur les hauteurs de Nice. Sur les murs de l'appartement, des photos étalent leur bonheur. Dans le hall d'entrée, Justine pose avec ses deux mamans. Plus loin dans le salon, une autre photo la dévoile, avec son petit frère Hugo, en train d'ouvrir leurs cadeaux de Noël. Ici, pas de père, mais ils n'en forment pas moins une vraie famille. « Le désir de devenir parents était trop fort. » En 2001, puis 2003, elle eut recours à l'insémination artificielle en Belgique. Le choix d'un pays étranger s'est imposé à elles de manière simple. « En France, il faut mentir ou passer par des voies détournées si on souhaite avoir des enfants. », affirme Christelle. Mais ce désira un coût : 1500 euros. Chacune d'elles a porté un enfant. Et malgré

neuf ans de vie commune, la société ne les considère toujours pas comme un couple, encore moins comme une famille. « Nous ne nous sommes pas pacées, car il ne s'agit pas d'un vrai mariage, mais juste d'un contrat économique », dénonce Catherine. Dans ce cocon familial, il n'est question que d'amour. En témoignent les sourires qu'elles se lancent continuellement et la complicité dans leurs regards. « Comme Catherine lors de ma grossesse, j'étais présente à toutes les échographies, tous les exercices prénatals et j'étais évidemment là pendant l'accouchement », évoque avec plaisir Christelle. Considérées comme deux mères célibataires par l'Etat, ces deux femmes ont tout de même une grande victoire à leur actif. Elles sont en effet les seules en France à posséder une « délégation conjointe de l'autorité parentale. Si l'une d'elles venait à mourir, l'autre pourrait obtenir la garde des enfants. L'objectif pour ces mères, comme pour tout parent, est de protéger leur progéniture.

Enfants du bonheur

L'aînée n'hésite pas à poser des questions. A 4 ans et demi, elle a déjà compris l'originalité de sa situation. « Pourquoi mon frère ne s'appelle pas comme moi ? » Difficile d'expliquer à un jeune enfant pourquoi l'Etat refuse l'association des deux noms de familles. Les deux enfants ont pourtant été baptisés, chacun ayant pour marraine, la compagne de leur

mère biologique. Mais là encore, sur le livret de famille comme à l'église, le nom reste celui de la génitrice. Justine s'en fiche. Ce qui compte pour elle, c'est l'amour qu'elle porte à son frère. Ouvertes à toutes discussions, les mamans cultivent le dialogue. Elles le facilitent en ne cachant pas la réalité de leur couple. Ainsi, le jour de la fête des pères, « maman Catherine » a assisté à la lecture d'un poème intitulé « Papa ». « C'était à la fois très émouvant et en même temps comique qu'elle fasse la différence entre la mère biologique et moi », avoue la principale concernée. « Un jour, elle m'a demandé si elle devait aimer les garçons ou les filles, je lui ai répondu que c'était à elle de choisir », explique Christelle. Pour le plus jeune, certaines choses sont encore trop difficiles à expliquer. Hugo sait reconnaître sa maman biologique, celle qui passe le plus de temps avec lui. Fait étrange : il appelle Christelle « papa » depuis quelques temps. « Une habitude sûrement prise à l'école où il voit tous ses petits camarades faire de même. » Mais pour ces enfants, le statut parental est une langue d'adulte. Ils ne comprennent qu'un seul langage : celui du cœur. Ici, il s'exprime constamment : entre le couple, d'une mère à un enfant, et entre frère et sœur. Une très belle famille, oui presque. Il ne lui manque plus que l'aval de l'Etat pour en avoir le titre. « Dans le pays des droits de l'Homme, je suis blessée par ce manque de reconnaissance. J'ai un seul rêve : pouvoir vivre librement », conclut Christelle.

Le mot du psy...

Un couple de lesbiennes promène leurs deux enfants dans la rue. Hommes et femmes, jeunes comme âgés, beaucoup se retournent sur leur passage. Visiblement, l'image choque. « Les gens ont peur de ce qu'ils ne connaissent

pas », regrette Catherine Borja, psychiatre. Aujourd'hui, plus de 100 000 familles sont concernées en France. L'homoparentalité est un fait de société. « Les réactions de rejets traduisent uniquement un manque d'ouverture d'esprit », explique la spécialiste. « L'important, c'est l'amour des

parents », souligne-t-elle. Elevé par deux mamans ou deux papas, l'enfant « considère sa situation comme quelque chose de normal, puisqu'elle est son quotidien », conclut la psychiatre.

> K.C.

La famille interdite

> par Vanessa Gohy et Kévin Comte

Papa, bébé et... papa. Hors de question dans le droit français. Pour preuve de ce refus de légiférer, 184 députés de droite ont signé la semaine dernière un « manifeste pour la défense du droit fondamental de l'enfant d'être accueilli et de pouvoir s'épanouir dans une famille composée d'un père et d'une mère.



En route pour être papa(s) (Photo X.N.)

Le bien-être de l'enfant est porté en « intérêt supérieur ». L'homoparentalité entre pourtant peu à peu dans les moeurs. Pendant que la France refuse le débat, l'Espagne, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et bientôt la Belgique ont légalisé l'adoption par un couple homosexuel. Pour deux partenaires du même sexe, le nouveau-né ne pourra être reconnu que par sa mère biologique. Les parents gays et lesbiens se retrouvent donc dans l'impossibilité de devenir une famille. Après l'interdiction de se marier, c'est au tour de l'adoption de rentrer dans le débat. Aux yeux de la loi, la famille homoparentale n'existe que si un partenaire procède à une recomposition familiale après une union hétérosexuelle. Ce cas est assez rare. Mais les désirs de procréer sont les plus forts et poussent à des associations particulières : le système de coparentalité. Un couple de gays et un couple de lesbiennes s'accordent pour avoir un enfant qui évoluera entre les deux

foyers. Mais ce système peut perturber l'enfant et rappeler la situation des enfants de divorcés. L'ultime recours pour les couples reste la procréation médicalement assistée (PMA). L'association des Parents Gays et Lesbiennes (APGL) symbolise le coming-out de ces familles homoparentales : de 75 adhérents en 1995, elle est passée à 1400 répartis à travers toute la France. Homosexualité ne rime donc pas avec stérilité. Le « manifeste contre l'adoption par les couples homosexuels » continue de circuler dans les rangs de la majorité, profitant de l'actualité politique. En effet, le 26 janvier a été remis à l'assemblée nationale les conclusions de la mission d'information sur la famille. Avec plus d'une centaine de propositions sur la vie familiale, l'homoparentalité par procréation ou adoption est refusée. Les verrous de la société mettront encore du temps à sauter.

Jérôme Rivière
ou
le non de la Droite

Jérôme Rivière, député des Alpes-Maritimes fait partie des 190 députés ayant signé le « manifeste parlementaire » contre l'adoption d'enfant par un couple homosexuel. « Je suis favorable au droit de l'enfant avant d'être favorable à ceux des adultes. D'autre part, je considère que l'Etat, dans toutes ses fonctions exécutives comme législatives, n'a pas à légiférer sur la sexualité des gens. Cars'il légifère un jour en positif, il peut être amené un autre jour à légiférer en négatif. Je suis contre ce trafic. Pour faire un enfant, il faut un père et une mère. Créer une famille homoparentale ne me semble pas prendre en compte les droits de l'enfant. Nous refusons donc de légiférer sur le droit d'adoption pour les couples homosexuels. L'hypocrisie ne vient pas des députés mais de ceux qui demandent un statut particulier en fonction de leur sexualité. L'adoption est ouverte aux couples hétérosexuels, et au famille monoparentales, après leurs vies sexuelles m'important peu. »

> V.G



«C'est quoi le CPE?»

> par Pierre Deneuille

Aujourd'hui, mardi, c'est le premier jour de mobilisation nationale contre le contrat première embauche, véritable «tour de chauffe» avant les manifestations du 7 février. Dans plusieurs villes des centaines d'étudiants s'organisent, font des pétitions, manifestent. Sauf à Nice semble-t-il.



Quel avenir pour les jeunes ? (photo X.N.)

Devant la faculté St Jean d'Angely et le Lycée Massena point de regroupement de jeunes, pas même un seul petit tract. Les sujets de conversation sont plus orientés vers les examens et les exploits du week-end. Le CPE ? Non, personne n'en parle plus que ça. En fait, ils sont peu à savoir ce qu'est le Contrat Première Embauche. Julien, en terminal S, en a entendu parlé aux infos, ses parents en ont discuté par la suite. Mais non, il ne pense pas manifester contre cette loi. Il n'est pas pour, il n'est pas contre non plus. «Ça me passe un peu au-dessus». Il

sait que ça le concerne, mais préfère laisser le débat aux politiciens. «Un militant du syndicat lycéen est venu nous en parler, mais je ne crois pas que grand monde était décidé à le suivre».

Les étudiants en psychologie sont plus informés. Ils savent presque tout ce qui se cache derrière les initiales de CPE. Mais ici aussi la mobilisation semble être au point mort. Pas de pilier d'étudiant-gréviste à l'horizon. Stéphanie fait partie d'un syndicat à tendance communiste, elle est chargée de réunir des signatures contre le projet du gouvernement, une façon d'évaluer le soutien

d'éventuels manifestants. «J'ai commencé à démarcher aujourd'hui, et je dois bien avouer que ça n'a pas l'air de bien intéresser les gens, à croire que les jeunes se moquent de commencer leur vie professionnelle dans la précarité». Pierre a lui sa théorie sur cette faible mobilisation des étudiants Niçois. «Mieux vaut un contrat plus ou moins instable qu'être au chômage. Un autre point me semble assez important. Si je ne me trompe pas ce type d'embauche touche les moins de 26 ans. Pour ma part j'ai 25 ans, je serai sur le marché du travail au-delà de l'âge limite.» D'autres étudiants se déclarent tout de même interloqués par cette mesure, ils ne savent pas si ils vont manifester, «il n'y a même pas de date bien fixée et on n'aurait pas l'air bien malin si on doit manifester à 25». Stéphanie garde donc espoir, après tout elle n'est pas la seule à vouloir réveiller les consciences des étudiants Niçois.

La mobilisation n'en n'est qu'à l'état de feu de paille plutôt que de véritable incendie. Après tout il reste une semaine avant la date butoir du 7 février.

Un jeune content du CPE

Frédéric a 24 ans, il a fini l'année dernière ses études en informatique. Sur le papier, il est concepteur de site internet. Tous les jours il travaille comme serveur dans le restaurant gastronomique de son cousin. Pourquoi ? C'est simple : il a cherché du travail dans sa branche pendant plus de 10 mois. Il ne sait même plus si il a envoyé 200 ou 300 CV. Et il n'a rien trouvé. Alors voilà,

«parce qu'il faut bien vivre depuis deux mois, je touche plus aux assiettes qu'à mon ordinateur». Au début c'était pour dépanner, histoire de quelques semaines. «D'ailleurs je suis pour le moment employé au black». Maintenant, comme le métier lui plaît, et comme le marché de l'informatique est toujours fermé, il va se faire déclarer. Une aubaine pour Frédéric qui pourra commencer à cotiser, et surtout pour son cousin qui bénéficiera des avantages du CPE. «Tout

le monde y gagne, mon salaire augmentera de quelques euros, et le restaurant sera avantagé pour ses impôts». Un autre point arrange Frédéric qui ne perd pas espoir de revenir dans le monde des écrans et des claviers. «Pendant deux ans je pourrais facilement rompre le contrat, si je trouve un emploi ailleurs.» Comme quoi le CPE peut aussi faire des heureux.

> P.D.

Florian 24 ans, déjà chef d'entreprise!

> par Mariama Diané

Au total, 618 000 jeunes sont sans emploi, soit 22,8% des actifs. Alors pour conjurer le mauvais sort, les moins de 25 ans sont de plus en plus nombreux à tenter leur chance, seuls. Ils créent leur propre entreprise. Portrait d'un jeune créateur.



Le sourire de la réussite
(Photo M.D.)

Dans l'imaginaire collectif, le portrait d'un patron c'est plutôt : la cinquantaine, cheveux grisonnants, costume, cravate et attaché-case. Mais aujourd'hui, une nouvelle graine d'entrepreneur et en train de germer. Et le portrait est légèrement différent : lavingtaine, jean, baskets et chemise à la mode.

C'est le cas de Florian Gelhaye, 24 ans. « Créer mon entreprise : c'est une idée qui me trottait dans la tête. Et puis une fois mon diplôme en poche j'ai décidé de la réaliser. » Alors en association avec un ami, ce jeune Antibois vient de mettre au monde une agence de tourisme d'affaire, Architectes d'Instants. Florian a décidé de s'offrir lui-même sa première embauche : « Soit je créais ma propre société, soit je pointais à l'ANPE. C'est une façon d'éviter la galère de la recherche d'un travail. »

Monter sa propre société à 24 ans, un pari un peu fou, surtout lorsque qu'on se lance sur le marché du tourisme d'affaire qui pèse tout de même 8,5 milliards d'euros par an en France. Mais pas de quoi alarmer Florian : « C'est plus facile de créer une société maintenant. On part de rien donc, on n'a rien à perdre. »

Aujourd'hui, il fait donc partie du cercle des patrons. Une situation qui arrive en général après plusieurs années d'expériences professionnelles.

Mais pour Florian : « Créer son entreprise, n'est pas réservé aux trente-annaires! »

Une farouche volonté

Et pour en arriver là, ce Stéphanois expatrié sur la Côte d'Azur retroussé ses manches. Diplômé de l'IUP management du sport de Sophia Antipolis, Florian a un solide bagage de connaissances en matière de gestion. Mais ne s'improvise pas créateur d'entreprise qui veut. Pas même les plus chevronnés. Florian ne sait pas tirer toutes les ficelles de la création d'entreprise. Alors audacieux et motivé, il frappe à toutes les portes : Chambre du Commerce et de l'Industrie, Direction Départementale du Travail, Centre de promotion des entreprises, avocats, experts comptable... Résultat : Florian récolte de précieux conseils et une aide financière de l'État. Une subvention bien utile qui est venue grossir la bourse de ses apports personnels.

Car il ne suffit pas d'avoir de bonnes idées et de la motivation, il faut aussi les fonds. Et pour cela Florian a employé une bonne vieille méthode : « J'ai travaillé parallèlement à mes études. Et j'ai économisé. »

Grâce à une farouche volonté d'entreprendre, il a réussi à se frayer un chemin entre business plan, comptabilité et contraintes administratives. En un an, Florian est donc passé d'étudiant fraîchement diplômé à jeune entrepreneur, sans passer par les cases stages et CDD.

La case instabilité financière, elle, est en revanche inévitable. Florian vit aujourd'hui sur ses économies. Mais le bout du tunnel est proche. Il prévoit

de pouvoir se rémunérer début 2007. Florian a, aujourd'hui, le sourire de la réussite. Et la tête pleine d'espoir. Il veut prospérer pour pouvoir, un jour, embaucher, et donner leurs chances à des jeunes, qui, comme lui, débute dans le monde carnassier du marché du travail.

Créer son entreprise

Quelques sous en poche et des idées lein la tête, vous voulez devenir chef d'entreprise. Très bonne initiative. Mais attention, il faut impérativement suivre quelques règles pour ne pas finalement pointer à l'ANPE. En premier lieu, il faut évaluer la viabilité de son projet. Est-ce réalisable? Est-ce que je suis le premier à avoir eu cette idée? Ai-je les compétences professionnelles?... Une fois ce chapelet d'interrogations élucidé, une dernière question importante s'impose : Vers qui dois-je me tourner? La réponse est simple. Il faut frapper à toutes les portes. Chambre du commerce et de l'Industrie, Direction Départementale du Travail, Agence pour la création d'entreprises (APCE)... Toutes ces institutions vous permettent de trouver de précieux conseils, un coup de main administratif et de savoir à qui s'adresser pour obtenir une aide aux jeunes créateurs.

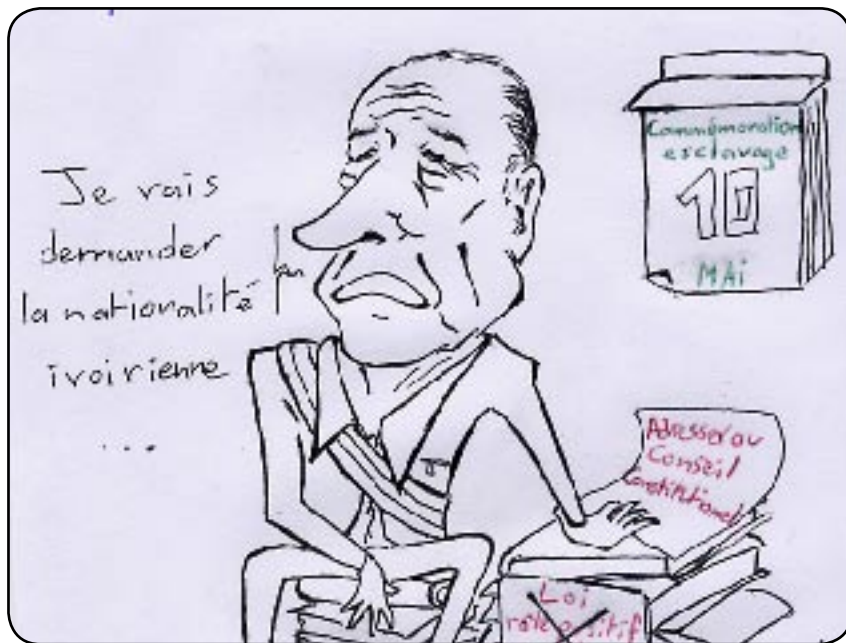
> M.D.



L'esclavage fait date

> par Yoann Laurent

Le 10 mai est désormais la journée nationale de commémoration de l'abolition de l'esclavage. Jacques Chirac l'a annoncé hier, ainsi qu'une série de mesures. Une initiative très bien accueillie par la communauté africaine de Nice, dans un contexte social tendu.



Chirac ne sait plus quoi faire pour déculpabiliser... (dessin S.C.)

C'est un geste très important. Notre patrie doit regarder la vérité en face. Aujourd'hui tous les Africains ont le sentiment d'être enfin reconnus et sont fiers de leur pays.» Les mots sont forts et traduisent la satisfaction de Marc Nekaitar, directeur artistique du festival Africamania. Le 10 mai, la France célébrera la traite des êtres humains, trois ans jour pour jour après être devenue premier pays du monde à faire de l'esclavage un crime contre l'humanité. Un symbole pour les 5 millions de français d'origine africaine, mais aussi pour l'ensemble de la population. Car le chef de l'Etat souhaite associer tous les Français au devoir de mémoire. «Dans l'histoire de l'humanité, l'esclavage est une blessure. La grandeur d'un pays, c'est d'assumer toute son histoire. Avec ses pages glorieuses, mais aussi sa part d'ombre», a-t-il déclaré. Une commémoration promise depuis de longs mois et dont l'annonce avait été reportée à plusieurs reprises. Notamment pour une question de

aux débats en précisant qu'elle ne se substituerait pas aux célébrations qui existent déjà dans chaque département d'outre-mer. Il a aussi appelé à ce que l'esclavage trouve dorénavant «sa juste place» dans les programmes de l'Education nationale, il a annoncé la création d'un centre national de recherches sur le sujet et a promis de prendre «une initiative européenne et internationale» dans le domaine de la lutte contre le travail forcé.

«Aide à l'intégration»

Une initiative bienvenue dans le climat actuel crispé. Emeutes dans les banlieues, polémique autour de l'amendement proclamant «le rôle positif» de la colonisation française : la «question noire» est sensible. Cette mesure redonne de l'espoir à toute une communauté. Réunis au Palais du Nikaïa pour le festival Africamania jusqu'au 4 février, les artistes, philosophes, ou historiens, sont unanimes : «C'est l'occasion de créer un élan de réconciliation nationale. Nous espérons qu'après les politiques, le peuple français va

s'approprier cette journée et qu'elle va servir d'aide à l'intégration», explique Marc Nekaitar, le directeur. Pour d'autres comme Emile Capron, écrivain niçois d'origine martiniquaise, l'annonce est tardive mais nécessaire : «Je suis descendant d'esclave de la 5ème génération. Pour moi, cette reconnaissance après tant d'années est primordiale, une manière de ne pas oublier les crimes et l'horreur. Car le plus grand danger dans une société c'est le racisme et la xénophobie.» Et d'ajouter : «j'espère vraiment que la Ville s'associera à cette journée.»

Du côté de la mairie de Nice, rien n'est encore prévu. Annonce tardive et période chargée contrarient les plans. «Cette année malheureusement, il va y avoir un problème de programme. Toutes les manifestations étant prévues longtemps à l'avance, nous n'organiserons pas de grande célébration. Mais face à l'importance de l'événement, je suis disposé à mettre à la disposition des associations certains locaux», confie André Barthe, adjoint au maire, en charge de la culture.

Un premier pas vers la reconnaissance est donc fait, mais le chemin reste encore long. Car la communauté «noire» de France souffre toujours d'un réel problème de représentation, au point d'être politiquement inexistante. Une situation qui n'a pas échappé à Christian Masson, président du MRAP 06, «C'est indéniablement un point positif, mais il doit s'accompagner de mesures concrètes. Aujourd'hui l'Etat a un devoir de réparation envers la population originaire d'Afrique. On ne peut pas faire grandir des millions de jeunes dans l'héritage des atrocités et des inégalités sans qu'il y ait des conséquences. Il faut les accompagner et les aider à réussir. Nous y veillerons.»

Le mimosa n'est pas là

> par Nathalie Gustinelli

Il n'a pas encore fleuri et ça se voit. Le mimosa se fait attendre dans les Aples-Maritimes au grand dam des mimosistes azuréens. La fleur de l'hiver est en retard cette année, la faute à la météo.



Dans les rues du vieux Nice, quelques brins fleurissent
(Photo X.N)

Le mimosa défilera quand même

Avec le retard de floraison du mimosa, c'est plusieurs fêtes qui pourraient être remise en cause. Carnavals, batailles de fleurs... toutes ces manifestations reposent sur cette fleur de l'hiver. M. Muller, adjoint au maire de Mandelieu, responsable des fêtes et animations de la commune s'est méfié du phénomène. Ce mimosiste de métier, vice président de la Coopérative Europe Mimosa a pris les devants. « Cette année la fête du mimosa commencera le 10 février, la date a été légèrement décalée. » Aucun problème donc, « je pense que d'ici là les arbres auront fleuri avec le redoux hivernal attendu. » Les chars seront bien fleuris et le public recevra comme traditionnellement des bouquets de mimosa. A Pégomas, la fête a eu lieu dimanche 29 janvier et il n'y a eu aucun problème. Les fleurs étaient là et les spectateurs aussi. D'absent, il n'y avait que le soleil. Le carnaval de Nice et la non moins célèbre bataille de fleurs bénéficieront du même traitement. Pas d'inquiétude à avoir. Et même si les bourgeons n'ont pas encore éclos, les fleurs elles seront bel et bien du corso.

> N.G

Pour l'instant les arbres sont encore en végétation mais ça ne devrait pas durer. Avec le redoux attendu d'ici 15 jours, ça devrait exploser. Les fleurs jaunes seront donc un peu en retard au rendez-vous de l'hiver. Mais si elles se font attendre par coquetterie, elles n'en seront que plus belles.

Un été sec et un automne pluvieux ont rendu le mimosa timide. L'arbre aux fleurs jaunes n'a pas encore pris de couleur. Un manque à gagner pour les producteurs, mais, cela devrait être rattrapé d'ici deux semaines quand les fleurs auront vu le jour. Pour le moment c'est l'attente, les mimosistes guettent l'éclosion des boutons. M. Butelli est Directeur adjoint du pôle logistique et maintenance du patrimoine communal de la ville de Mandelieu, et pour lui, même constat. La cité surplombée d'une colline est parsemée de 250 arbres qui n'ont encore pas tous encore bourgeonné. Mais M. Butelli n'est pas inquiet, son secret, près de 80 espèces différentes qui ne fleurissent pas toutes aux mêmes périodes. « Tout au long l'année, la ville est fleurie par des mimosas ornementaux et sauvages. Ce retard n'est pas grave, même si, il est vrai, certaines espèces comme le Mirandol ont du mal à fleurir cette année. » Mais même si ce retard passe quelque peu inaperçu dans les rues, un détail

rappelle aux riverains que le mimosa n'est pas là. La colline qui surplombe la ville est garnie d'arbres sauvages. « D'habitude à cette époque de l'année, elle est entièrement jaune, mais là, il y a seulement quelques tâches de couleur. » La capitale française du mimosa n'a pas encore pris sa teinte jaune « Ce n'est pas grave, même s'il est vrai que les mandolociens aiment bien ce rayon de soleil hivernal », rajoute M. Butelli.

La faute à la météo

Deux phénomènes sont à l'origine de ce retard. Pour Maurice Muller, vice-président de la Coopérative Europe Mimosa, il s'agit de la sécheresse de l'été et des pluies d'automne. « Les plantes ont souffert pendant la période estivale, et plus un arbre, souffre moins il donne de fleurs. » M. Muller est mimosiste de métier, une carrière qu'il a débuté en 1969 à Mandelieu. Le mimosa, il connaît parfaitement, et ce n'est pas ce petit retard qui l'inquiète. « La floraison a normalement lieu fin décembre.





Présumé coupable...

> par Stéphanie Lièvre

L'erreur judiciaire, ou l'horreur judiciaire comme ont pu le vivre les acquittés d'Outreau... Nombres d'affaires criminelles ont laissé leur empreinte dans l'histoire. Nombre d'innocents se sont vus condamnés à tort. Dans certains cas, le doute plane encore. Dans d'autres, le doute a fait place à une certitude: la justice n'a pas su découvrir la vérité.



La justice montrée du doigt
(photo X.N.)

La Justice n'est jamais aussi pervertie ou niée que lorsque l'accusé doit prouver son innocence. Six personnes condamnées pour pédophilie dans le procès d'Outreau ont été acquittées en décembre 2005. Treize au total ont été innocentées. Une quatorzième personne est morte en prison. Il aura fallu trois années aux acquittés d'Outreau pour être entendus, trois années pour faire éclater la vérité. Aujourd'hui, ils doivent reconstruire leur vie. Daniel Nagara, avocat au Barreau de Nice et président de l'antenne locale de l'Union Française des Jeunes Avocats (UFJA), a suivi l'affaire de près. Les mains posées à plat sur son bureau, il insiste: «Il vaut mieux laisser un criminel en liberté si

l'on n'apporte pas la ou les preuves de sa culpabilité, que de mettre un innocent en prison.»

Le verdict est sans appel. Si l'avocat avoue à demi-mots: «L'institution judiciaire est faillible. Ce ne sont jamais que des Hommes qui la composent...» Il ajoute avec beaucoup d'amertume «Ce qui me fait peur dans ce genre d'affaires c'est que vous n'êtes plus présumé innocent mais présumé coupable.»

La loi, et par la même, l'institution judiciaire a le pouvoir de disposer de l'honneur et de la vie d'un homme selon qu'elle le déclare coupable ou innocent. Et pour cela, elle se doit d'être irréprochable. Là encore, Maître Nagara s'indigne: «Il existe bon nombre de dysfonctionnements au coeur de l'institution judiciaire. Outreau a révélé qu'une réforme de la procédure pénale serait salutaire. Aujourd'hui, il faut se donner les moyens de refondre cette procédure afin de redorer le blason de la justice française.»

A qui la faute...

«Au stade de l'instruction les choses ne se passent pas toujours comme elles devraient être...» Daniel Nagara ne mâche pas ses mots. Il donne le ton: «Ici il n'y a pas de coupable,

mais une succession de causes et de privilèges...» Il existe bien une «recette» de l'erreur judiciaire. Beaucoup d'avocats, de juges et de procureurs adoptent le même point de vue et énoncent les mêmes arguments: une instruction rapide et même bâclée, le choix d'experts pas toujours judiciaires, des accusés jugés coupables presque immédiatement parce qu'ils ont «mauvaise réputation» et enfin les pressions morales ou physiques. L'opinion publique met la pression, et derrière, tout s'enchaîne. Petit à petit, l'affaire glisse et bascule dans l'erreur judiciaire. Daniel Nagara s'efforce d'expliquer cet enchaînement: «Les dossiers sont couverts par le secret de l'instruction. Or, le Procureur de la République peut à sa guise décider de mettre la presse au courant. Et là, il y a rupture de l'égalité... Car il ne faut pas oublier que les avocats, eux, sont muselés!»

Le visage fermé, Daniel Nagara, pèse ses mots avant de lâcher: «Il est très difficile de se battre contre le rouleau compresseur judiciaire.» Et pour cause... Même quand l'innocence des premiers condamnés est évidente, la magistrature se réfugie dans l'autorité de la chose jugée. Dès lors, obtenir la révision d'un procès et dignité d'un parcours du combattant...

Les erreurs reconnues depuis 1945

Jean Dehays : Condamné en 1949 à 20 ans de travaux forcés pour avoir assassiné un fermier et tenté de tuer sa femme. Il est acquitté en 1955.

Jean-Marie Deveaux : Condamné en 1963 à 20 ans de réclusion criminelle pour avoir assassiné la fille de ses employeurs. Il est acquitté en 1969.

Roland Agret : Condamné en 1973 à 15 ans de réclusion criminelle

pour complicité d'assassinat sur un garagiste. Il est acquitté en 1985, après un an de grève de la faim.

Guy Meauvillain : Condamné en 1975 à 18 ans de réclusion pour le meurtre d'une vieille femme. Il est acquitté en 1985.

Patrick Dils : Condamné en 1989 à la réclusion criminelle à perpétuité pour le meurtre de deux enfants de huit ans. Après plusieurs rebondissements, il est acquitté et libéré le 24 avril 2002.

Rida Daalouche : Condamné en

1994 à 14 ans de réclusion criminelle pour le meurtre d'un homme à Marseille. Il est acquitté en 1999.

Outreau: Novembre 2001, une affaire de pédophilie secoue la ville d'Outreau. Voir le rappel des faits dans «Présumé coupable».

Et puis il y a les autres affaires, celles où le doute sur la culpabilité persiste comme l'affaire Seznec, le cas de Omar Raddad ou encore celui de la josacine empoisonnée...

Me Osmont : «Je m'interroge toujours»

> par Céline Gay

Me Emmanuelle Osmont est une avocate spécialisée dans le droit des affaires familiales et de l'enfant. Lorsqu'elle commence sa carrière en 2001, elle rentre directement dans le vif du sujet : le procès d'Outreau. Elle est commise d'office et chargée de défendre Karine Duchochois, l'une des 17 accusés. Témoignage.



Les auditions des acquittés d'Outreau en direct à la télévision

L'affaire d'Outreau est reconnue comme l'une des sept erreurs judiciaires, commises en France en matière criminelle, depuis 1945. De quelles façons la justice a-t-elle pu arriver à un tel fiasco judiciaire ?

Je m'interroge toujours. Le problème est double. C'est une accumulation d'erreurs humaines qui s'est passée dès le début du dossier et qui s'est jointe au dysfonctionnement de l'institution judiciaire. Il n'y a pas assez de contrôles et de contre-pouvoirs au niveau du juge d'instruction et du magistrat instructeur. Et les droits de la défense ne sont pas totalement respectés.

• L'affaire est partie de témoignages d'enfants déclarant être victimes d'abus sexuels. Quel poids faut-il donner à leurs paroles ?

Le procès d'Outreau nous apprend que la parole de l'enfant est à prendre avec précaution. Maintenant, il faut faire attention à ne pas passer à l'effet inverse, c'est à dire à la délaissier complètement. C'est souvent le seul moyen de découvrir les faits qui se passent dans

les milieux intra-familiaux. Il ne faut pas oublier, qu'à Boulogne-sur-mer et dans la région Nord-Pas-de-Calais, il reste énormément de dossiers où il y a des actes de pédophilie qui interviennent très régulièrement.

• Votre cliente Karine Duchochois a été remise en liberté sous contrôle judiciaire, lors du procès en assises à Saint-Omer en 2004. Quelles sont aujourd'hui ses réclamations ?

Ma cliente est dans un esprit assez revancharde. Elle a énormément souffert même si elle n'a pas fait de détention. Elle a été très affectée sur le plan de l'orgueil personnel et son honneur a été atteint. Elle attend des explications, et surtout des excuses qui n'arrivent pas. Elle cherche le calme, la sérénité, que pour l'instant elle ne trouve pas.

• Le procès d'Outreau a été largement médiatisé. Les auditions des acquittés par la commission d'enquête parlementaire, qui se déroulent depuis le 18 janvier, sont même retransmises à la télévision. Les médias ont-ils joué un rôle dans cette affaire ?

La médiatisation est le seul moyen que nous ayons pour mettre en oeuvre de véritables réformes. Je trouve assez extraordinaire l'implication des Français dans ce procès. Je pense que chacun s'y retrouve, que ce procès est finalement le catalyseur de toutes les frustrations des citoyens à l'encontre de l'institution judiciaire. J'ai l'impression que tout le monde découvre le fonctionnement de la justice : nos députés et même nos ministres !

Si la médiatisation pouvait éclairer la justice au quotidien, la façon dont tous les acteurs judiciaires travaillent, nous pourrions tous nous mettre autour d'une table et décider des réformes pour améliorer la situation.

• Quelles sont justement les réformes qu'il faudrait faire pour améliorer l'efficacité de la justice française et éviter une telle erreur judiciaire ? A mon avis, il y a plusieurs points. En premier lieu, les mentalités. Je crois que le respect de la présomption d'innocence est largement bafoué en France. Il faudrait que l'ensemble des acteurs judiciaires soient plus proches des réalités sociales. La société évolue, les mentalités changent. J'ai l'impression que la justice ne suit pas cette évolution et qu'elle passe à côté des réalités.

Il me semblerait également important de créer des juridictions spécialisées dans certains domaines très particuliers comme la pédophilie et les affaires de mœurs. Ils demandent beaucoup de psychologie et de finesse d'analyse de la part des magistrats qui instruisent ces dossiers.





Une pluie... de pièces jaunes

> par Franck Hermann

Le train des pièces jaunes était à Nice le 29 janvier. Entourée d'artistes et du judoka David Douillet, Bernadette Chirac faisait figure de grand mère Rock'n'Roll. Des paillettes pour sortir les gens de chez eux dans le mauvais temps, et récolter le maximum d'argent au profit des enfants malades.



Le TGV des Pièces Jaunes en gare de Nice (photo F.H.)

L'equai A de la gare de Nice Ville est vierge de toute présence de voyageurs. Il est presque midi, il fait froid, et une meute de journalistes attend l'arrivée du train des pièces jaunes. En réalité des deux trains... L'un pour les artistes venus soutenir l'opération, l'autre pour les sacs postaux contenant les tonnes de butin récolté dans les trois précédentes villes étapes : Rouen, Caen et Montélimar. «Nice tient une grande place dans l'opération pièces jaunes», explique Monique Peyrat qui préside à la collecte sur Nice. «Nous détenons le record et pour cette dixième édition, nous comptons faire mieux.» La première dame de Nice est arrivée en avance, avec son époux Jacques Peyrat, le préfet Pierre Breuil et le

ministre délégué et député des Alpes Maritimes, Christian Estrosi.

Bernadette, elle est très chouette

Retardé par les intempéries le train arrive finalement. Le public de la manifestation est ciblé 12-25 ans. C'est pourquoi en dehors des rappeurs K-Marco et M Pokora, et des gloires du R'n'B comme Sofia Essaidi, Assia, point de salut pour les autres générations. Bernadette Chirac choisit de s'entourer de jeunes. Celle-ci est d'ailleurs accueillie à sa descente par des enfants dans une ambiance de fête communale, accordéon compris. «Madame Chirac est très sympa, confie la chanteuse Assia, vraiment très simple et accessible... Une grande dame». L'hommage est unanime. De son côté, David Douillet exécute quelques prises de judo sur les chanteurs devant les apprentis judokas de Nice, réunis pour leur idole. Les artistes et les politiques se replient ensuite pour prendre des forces au restaurant avant le concert du soir. En attendant les stars du jour, Marc Lavoine, Jennifer, Nolwenn Leroy, Patrick Fiori, Corneille... venus en avion pour éviter la foule. «On est dégoutées ! On est venues exprès pour voir Jennifer et il faudra encore attendre ce soir...»,

regrette Céline, une jeune fan de la chanteuse niçoise, qui, avec ses amies, est trempée jusqu'aux os.

Charity Business

Endébut d'après midi, la prom's anime : concerts, stands, réunions. Les artistes répètent, et les spectateurs patientent sous la pluie. C'est l'animateur Arthur qui ouvre le bal du concert... Les chanteurs se succèdent sous des tonnerres d'applaudissements desquels, pour une fois, le ciel n'était pas coupable. A l'issue de la journée, le total des pièces récoltées à Nice est de 3,3 tonnes. C'est relativement décevant puisque les huit tonnes de l'an passé en avait fait espérer dix cette fois. Mais cette année, le handicap majeur était que les anciens francs n'étaient plus acceptés... Les artistes n'ont pas à rougir puisqu'ils ont offert au public un show à la hauteur. «C'est grâce au public si je suis aujourd'hui aux pièces jaunes et que je chante à Nice», explique Magalie, la gagnante de la Star Academy 5. Le public est content. Il a vu ses stars préférées et donc a fait son maximum pour donner... Un échange de bons procédés entre organisateurs et spectateurs : mais parfois un peu trop près du Charity Business.

Assia chante le R'n'B et les banlieues, mais sait aussi se mobiliser pour les bonnes causes.

Comment est-on recruté pour les pièces jaunes ? Cela se joue entre attachés de presse. J'ai été contactée et j'ai accepté. C'est la première fois que je fais ça. C'est surtout le principe qui me plaît énormément. Je

trouve cela très judicieux et c'est devenu un truc énorme.

Comment ça se passe dans le train ? C'est la fête, d'ailleurs on est sur les rotules. Tout le monde est sympa, accessible, souriant. Tout le monde est là pour la cause. On s'amuse bien et c'est vraiment une bonne ambiance.

On chante et on danse ? Ce n'est pas forcément dans le train qu'on chante et qu'on danse. On en profite surtout pour roupiller. Mais le soir... Par exemple, une fois, dans l'hôtel il y avait un piano et une guitare et on a chanté, c'était vraiment sympa.

> F. H.

Garde du corps : un vrai métier

> par Katia Abdeslam

Anciens policiers, et membres du GIPN (groupe d'intervention de la police nationale), Antony Verbrugge et Bertrand Grivault sont à l'origine de Prestige-Escort, une nouvelle agence de protection rapprochée.



Une garde rapprochée
(Photo K.A.)

Exit l'uniforme, la sirène et tout l'attirail du parfait policier, désormais les deux hommes revêtent le costume trois pièces, et le seul mot d'ordre est discrétion.

Continuer notre activité, voir du pays et gagner de l'argent.» Après 15 ans de métier, les deux fonctionnaires de police ont voulu allier professionnalisme et efficacité. L'idée: créer une agence de protection rapprochée à leur image, jeune et dynamique.

Amis et associés, tous deux divorcés et pères de famille, Antony et Bertrand savent qu'ils possèdent toutes les qualités pour réussir dans ce domaine. «Dans le civil beaucoup de personnes se disent garde du corps alors qu'elles ne sont que des agents de sécurité. La protection rapprochée est un métier qui s'apprend cela ne s'improvise pas. Nous, nous sommes de véritables professionnels.»

Un CV bien rempli, des contacts et un physique avantageux, ce duo

de choc n'a aucun doute: ils réussiront. Pourtant, obtenir l'agrément de la préfecture n'a pas été simple, même pour des anciens membres de l'administration. «On a dû batailler, les services généraux ont même fait une enquête.»

Clientèle triée sur le volet

Des palaces, des entreprises cinématographiques ou des grands industriels constituent leur principale clientèle, «c'est un milieu de luxe où il faut absolument avoir des intermédiaires.» Alors, en véritable chefs d'entreprise, ils ont tout prévu jusqu'au montant de leurs prestations «on a une grille tarifaire qui évolue en fonction de la dangerosité de l'action.» Cinq niveaux de dangerosité ont été établis.

«Le niveau 1 correspond aux clientes étrangères, généralement des italiennes, qui veulent de beaux gardes du corps jeunes si possible pour surveiller le sac Dior et les conduire en 4X4.» Les deux hommes l'avouent sans mal, pour eux, cela correspond à un fond de commerce ou un pourboire. Les niveaux 2 et 3 correspondent aux clients menacés, le 4 aux hommes politiques et le dernier niveau, le 5 aux clients politiques menacés. Antony et Bertrand savent qu'ils ne s'épanouiront pas intellectuellement dans leur fonction mais qu'il importe «tout le travail en amont est très instructif.» En effet, sur le terrain ils mènent de véritables enquêtes, font une étude de vulnérabilité, cherchent des renseignements sur la personne. «Tout est réglé à l'avance dans ce métier il n'y a pas de place pour le hasard et l'improvisation,» précise Bertrand.

Leurs atouts, outre des références prestigieuses, c'est une équipe à faible effectif qui est immédiatement opérationnelle. «Demain on nous appelle pour récupérer un VIP à l'aéroport, on y est de suite.» Leur point faible, l'anglais.

Alors pour y remédier: cours intensif pendant trois mois à hauteur de 4 heures par jour pour que ce duo de choc s'exprime dans la langue de Shakespeare. «Les grosses fortunes du monde parlent anglais, on est obligé de s'adapter à la demande.»

Le festival de Cannes ouvre ses portes dans trois mois, avec son lot de personnalités, les nouveaux body-guards niçois espèrent alors protéger une nouvelle clientèle.

Les Escorts Girls

L'originalité de l'agence de Bernard et Antony c'est la présence d'escorts girls.

Un personnel féminin capable d'accompagner les clients. «Escorts girls c'est un terme anglo-saxon sans aucune connotation sexuelle, ce sont des femmes préparées et formées, toujours accompagnées par l'un de nous. Leur rôle, apporter une touche élégante au métier», précise Bernard.

L'agence, ouvrira ces portes fin février et comptera dans ses rangs deux escorts-girls.

> K.A





EZS 927 : Genève Orly – Paris Côte d’Azur

> par Sylvain Chatelain

«Dernier appel pour tous les passagers du vol Easyjet 927 à destination de Nice». Dimanche 8 janvier, 20h25, aéroport de Genève. Je suis un peu en retard mais le vol EZS 927 l’est aussi. Il faut se dépêcher. Franchir le portique de sécurité et courir : mon nom résonne dans la liste des passagers absents.



Billets aller et retour... cherchez l’erreur !

Direction la porte F66. C’est toujours de là que part l’avion pour Nice. Je le prends chaque semaine. Même plus besoin de vérifier sur les écrans de contrôle. «Vous embarquez ?» Oui j’embarque. Je tends mon billet à l’hôtesse. D’un geste réflexe, elle le mitraille avec une sorte de pistolet laser. Mon billet est validé. C’est le premier contrôle d’identité.

Entrée de l’A319 : deuxième contrôle de sécurité. La chef de cabine vérifie négligemment le billet. Pas d’objection. Un siège en bord de rangée me tend les bras alors que le comptage des passagers commence. C’est le dernier contrôle avant que l’avion décolle. Après un week-end chargé, le retour vers Nice est l’occasion de se reposer. 30 minutes de vol et l’annonce du commandant de bord me sort de la léthargie : «Nous avons atteint notre altitude de croisière, 8000m et nous survolons actuellement la zone de Dijon. Atterrissage prévu à Paris dans 35 minutes».

Geneve-Paris

«Paris ?» Réveil brutal. Une erreur dans l’annonce ? Les passagers sont

au courant ? Un commandant de bord peut-il se tromper de route ? Autour de moi, personne n’est surpris et en un instant tout revient. Les habitués du vol que je feins d’ignorer chaque dimanche ne sont pas là. Il faut se rendre à l’évidence : ces gens vont à Paris.

L’hôtesse qui vient à mon secours s’appelle Pauline. C’est inscrit sur son badge orange. «Nous avons compté les passagers, il manquait quelqu’un et vous avez pris sa place... Oh je suis désolé !» Elle craint le scandale et tente de jouer l’apaisement. Les passagers sont amusés : «La machine qui contrôle les billets n’a pas sonné ? Il m’est arrivé de me tromper de porte mais mon billet a été refusé». Pauline y voit l’occasion de se dédouaner : «Et vous n’avez pas entendu, au décollage, quand j’ai dit «vol pour Paris?»». «Je ne crois pas qu’elle l’ait dit», me confie un voisin.

Dit ou pas dit : impossible de faire demi-tour. «Nous avons averti notre contact au sol. Quand vous arrivez à Orly il vous replace sur un autre vol», avait prévenu Pauline. Allons au guichet Easyjet... Personne n’est au courant ! Résultat : Une heure de palabre pour obtenir une chambre à l’hôtel Ibis Orly-Sud et un billet Paris-Nice le lendemain matin. Le tout aux frais de la compagnie.

Amusant ou inquiétant ?

L’histoire amuse mais elle pointe du doigt la défaillance des systèmes de sécurité. Aucun des trois contrôles n’a décelé l’erreur qui n’est d’ailleurs pas si rare : «J’ai déjà vu ça dans un vol aux Etats-Unis», expliquait un voisin de siège au fort accent américain. A Nice comme à Genève, on pouffe de rire en admet-

tant que l’histoire est «assez inhabituelle», mais on ne peut expliquer la méprise autrement que par «une défaillance de sécurité à l’aéroport de Genève». Sur cette plateforme, des bornes d’enregistrements automatiques sont testées depuis un an. Avant, et c’est encore le cas à Nice, le billet était muni d’une bande magnétique. Il passait dans une machine d’où ne ressortait qu’un coupon. Aujourd’hui, il est de taille réduite et «checké» à la façon d’une caisse enregistreuse, grâce à un code barre. Ce nouveau système «ne semble pas être en cause», selon le personnel de la compagnie.

Et pourtant : «C’est la compagnie qui est responsable des bornes et des guichets d’enregistrement», rappelle Dominique Massip. En charge de l’accueil au secteur français de l’aéroport genevois, elle a déjà dû faire face à ce genre de situation : «Ce qui arrive parfois ici, ce sont des clients qui croient atterrir à Gênes. En anglais Genova ressemble à Geneva...» La sécurité paraît bien anecdotique.

Il y a tout de même un point positif pour les passagers : Easyjet représente à elle seule le quart du trafic de l’aéroport de Nice et dispose, concernant Genève, d’une branche spécifique «Easyjet Switzerland». Résultat : le prix des billets en ligne monte rapidement, ce qui n’est pas le cas pour toutes les destinations desservies par la compagnie... Voilà donc une astuce pour voyager pas cher : grâce un billet Easy Jet Cork-Gatwick (à partir de 0,99€ hors taxes d’aéroport), voyagez partout en Europe !

«Le Rock Des Coiffeurs» : Créatif et original

> par Elsa Rigaudin

Du mouvement, de l'asymétrie et du volume. Des coiffeurs et des coiffeuses très tendances. Le tout sur fond de musique house. Vous avez dit fashion? Alors bienvenue chez Rock, dans l'antre du coiffeur branché...



Ici les cheveux sont rock'n roll (Photo E.R)

Rock c'est une attitude, un état d'esprit». Rien de plus simple que de pousser la porte d'entrée pour s'en rendre compte. Les watts sont élevés, les coiffeurs sont délurés et les produits colorés. Le dépaysement est total. Fini les salons de coiffure gin-dés. Place à la créativité et à l'originalité.

«Être soi même» c'est ce que revendique Luc Carolo, créateur et maître des lieux. De la coupe «romantichao» (coupe trash mais élégante), à la «rockanimal» (coupe créée pour obtenir un côté sauvage) en passant par la «julienne» (coupe très symétrique à la Mireille Mathieu), la Rockattitude c'est ça : des coiffures recherchées, très tendances et de haute-qualités. Les coiffeurs dansent. Les clients sourient.

Entre Marie-Jo la coloriste vedette, Nicolas le spécialiste en tatouage capillaire et Alban le professionnel des coupes déstructurées, Rock a plus d'un tour dans son sac. Impossible d'en sortir déçu. «Les coiffeurs sont tous différents. Ils ont chacun leur

propre personnalité mais ils ont tous la même technique». Technique qui leur donne une longueur d'avance sur les autres salons niçois. Pour preuve, dès leur entrée chez Rock, ils suivent un stage de quelques semaines chez Tony & Guy à Paris, autant dire : la «Mecque» de la coiffure. «C'est un stage qui leur permet d'acquérir une véritable ouverture d'esprit sur le plan de l'invention». Et même si les sept artistes en Rockattitude sont de véritables physionomistes et créateurs, ils privilégient avant tout le dialogue avec le client. Ce qu'ils recherchent : des coupes de cheveux personnalisées et adaptées à chacun. «Chez Rock, on ne cherche pas à changer un client mais plutôt à lui apporter quelque chose de nouveau sans transformer sa personnalité». Selon Luc, il est nécessaire de savoir où sont les limites de la personne qu'il coiffe. Il a besoin de connaître ce qu'elle aime, ce qu'elle n'aime pas. Quel est son style vestimentaire afin de coller au mieux à sa personnalité.

Tout simplement : «Faire quelque

chose qui lui plaît et qui lui va bien».

Des projets plein la tête

En seulement quatre ans d'existence, le «Rock des coiffeurs» a acquis une véritable notoriété et fait désormais parti des hauts lieux niçois...très en vogue. Mais Luc, son concepteur ne compte pas en rester là. Il a des projets (toujours très originaux bien-sûr), et compte bien les concrétiser.

Le dernier en date est «Rock de luxe». Le concept est simple : faire un salon de coiffure haut de gamme. Le but : offrir une qualité de service «quasi-inabordable». Et c'était là sa première idée. «Mais pour cela, il fallait rassembler des fonds, car c'est un projet très coûteux et les banquiers ne m'auraient jamais suivi, alors j'ai créé Rock des coiffeurs».

En attendant «Rock Lux», «Rock à dom», devrait voir le jour d'ici la fin de l'année. «L'idée est de faire un mini-salon portable». Les coiffeurs formés par L'Oréal et Tony & Guy, seront à bord d'un scooter et pourront se rendre en 20 minutes chez les clients.



Manga quand tu nous tiens

> par Raphaël Mantero

Lundi dernier, les organisateurs de la 33^e édition de la Bande Dessinée d'Angoulême ont dressé un bilan plutôt positif malgré la neige. Sur les 200 000 visiteurs attendus, «seulement» 150 000 ont répondu présent au rendez-vous du 9^e art. Autre constat, le manga progresse : une BD sur deux vendues en France est un manga.



Des mangas, des mangas toujours des mangas ! (photo X.N.)

Mais où sont passés Tintin, Astérix et les Marvell des années 60-70 ? Si l'on en croit le bilan du festival de la BD d'Angoulême, ils sont toujours en bonne position dans le top des ventes. Mais peut-être plus pour très longtemps. Peu à peu, ces indétronçables des tables de chevet perdent du terrain face à la «folie manga». La BD européenne et américaine est de plus en plus boudée par les lecteurs et 50% des BD vendues dans l'hexagone sont des mangas. Mais au fait, c'est quoi un manga ?

Manga est un mot japonais qui signifie littéralement «image comique». Aujourd'hui, ce type de BD est une oeuvre à part entière, et elle est destinée à tous les âges. Il en existe pour tous les goûts : les comiques, les histoires d'amours, la science-fiction,

les fantastiques, les historiques, les érotiques ... C'est sans doute cette diversité qui fait une partie de son succès.

Pour Thierry, un quadragénaire plutôt décontracté et fan de BD nipponne, le manga est une solution pour assouvir sa passion. «Je suis un fanatique de manga, car je suis un fanatique de science fiction, et la BD européenne n'en fait pas beaucoup. Les mangas correspondent mieux à ce que j'attends d'une histoire en images.» Une opinion largement partagée par Terry, un étudiant de 23 ans. «J'aime pouvoir passer d'une histoire comique et réaliste à une histoire plus fantastique comme celle de chasseurs de démons. Dans la BD européenne on ne retrouve pas beaucoup de diversité.» C'est un fait, les mangas répondent à une attente, celle de la diversité, mais pas seulement.

A chacun son manga

Frédéric Roux, le patron de «Made in Japan», une boutique manga à Nice, explique les raisons du succès manga. «À chacun son manga ! Ce qui est bien avec ce type de BD c'est que tout le monde y trouve son compte. La jeune collégienne va lire des histoires d'amour, le fou de dragon et de magie va lire de l'héroïc fantasy, ... « Mais pour Frédéric, le réel succès du manga s'explique par les personnages. «Ils sont comme vous et moi. Il n'est pas rare de voir un personnage aller aux toilettes, prendre son bain... Avez-vous déjà vu Astérix faire pipi ? Les personnages de manga sont humains, et il est plus facile de s'identifier à eux. Ils ne sont pas tous des supers héros.» Pour ce patron passionné, la BD franco-belge à un souci, elle ne fait plus rêver. «Quand j'étais jeune, je

lisais Tintin ou Astérix, mais la magie a disparu. Aujourd'hui je préfère le coup de crayon japonais». Et attention ! N'allez pas lui dire que le manga est l'exclusivité des enfants et des adolescents. Frédéric Roux est fier de sa clientèle. «Les passionnés du manga ont tous les âges. Je dirai même que certains mangas sont exclusivement réservés aux adultes» En effet sur certaines couvertures sexy, un petit logo affiche clairement : «Interdit aux moins de 18 ans».

Enfin l'un des points forts du manga c'est son format «livre de poche». Une BD classique, c'est 40 à 50 pages, avec un manga, on peut aller jusqu'à 150 pages... voire beaucoup plus pour certains titres. Autant dire que l'on en a pour son argent. D'ailleurs, puisqu'on en parle, un manga coûte autour de six euros contre neuf euros pour une BD traditionnelle.

Le manga attire ou n'attire pas, mais finalement, son gros atout, c'est sa capacité : celle de faire rêver tous ceux qui s'y essaient... même les inconditionnels de la BD traditionnelle. La question est de savoir jusqu'où cette folie va-t-elle aller ? Début de réponse l'année prochaine au prochain festival de la BD.

Curieux,
Espace Carrare
N° 69 rue de Roquebillière
06300 NICE
Tél. : 04.97.08.28.28
Fax : 04.97.08.28.29

Responsable de la Rédaction :
Marie BOSELLI

Rédacteur en chef :
Maurice Huleu

Secrétaires de rédaction :
Claire Arrossaména et Julie Robert
Rédacteurs en 2^{ème} année à NOUVELLES :
Katia Abdesselam, Nicolas Arveux, Sylvain Chatelain,
Kévin Comte, Pierre Deneuve, Mariama Diané,
Céline Gay, Vanessa Gohy, Nathalie Gustinelli, Franck
Hermann, Yoann Laurent, Stéphanie Lièvre, Raphaël
Mantero, Elsa Rigaudin.

L'épreuve à remonter le temps

> par Nicolas Arveux

Rouler beaucoup, de jour comme de nuit, être toujours aux aguets, prêt à parer le moindre souci mécanique ou s'arrêter en bord de route pour monter les chaînes, endurer le froid et les cols enneigés, mais avec dans la tête la douce image du rocher monégasque. C'était autrefois l'ambiance du Rallye Automobile de Monte-Carlo. C'est aujourd'hui celle du Rallye Monte-Carlo Historique.



Des voitures de collection pour une course endiablée
(Photo Philippe Fugier)

Une semaine après le passage de la Citroën Xsara Kronos de Sébastien Loeb ou de la Focus WRC de Marcus Gronholm, vainqueur en 2006, Monaco accueille de nouveau une compétition de rallye, mais cette fois de prestige. Le Rallye Monte-Carlo Historique, du 26 janvier au 1er février 2006, se veut avant tout un rendez-vous convivial, une rencontre entre passionnés dans une atmosphère incroyable ou le plaisir de rouler dans de magnifiques autos et de retrouver la magie d'antan est le maître mot. Toutes les voitures de marques et types, ayant participé au «Monte-Carlo» entre 1955 et 1977, sont conviées. Et pour sa neuvième édition, près de 300 véhicules emprunteront les routes mythiques du plus célèbre rallye du monde. En 2006, l'affiche commémore le quarantième

anniversaire de la victoire de Pauli Toivonen et Ension Mikander sur une Citroën DS, lors de la 35ème édition du rallye. A noter également la présence de la Renault Alpine, victorieuse en 1973, et de la mythique Aston Martin DB 2/4 de 1956. Côté pilote, on retrouve d'anciennes gloires comme Clay Regazzoni, vice-champion du monde en 1974, ou encore Jean-Pierre Nicolas, vainqueur du rallye en 1978 sur Porsche Carrera et actuel directeur de l'écurie Peugeot engagée en championnat du monde des rallyes. L'épreuve accueille également quelques personnalités, en témoigne la participation de David Hallyday, champion de France GT en 2001 et du tennisman Henri Leconte.

Une course et non un défilé

Reste à ne pas oublier qu'il s'agit d'une course et non d'un rassem-

blement de vieilles autos. Le rendez-vous pour le début des festivités était prévu à Saint-Etienne le 29 janvier. Pour rejoindre la Loire, les concurrents avaient le choix entre cinq villes de départ : Copenhague, Reims, Barcelone, Turin et Monte-Carlo. Ce sont bien évidemment les Danois qui sont partis les premiers le 26 janvier avec pas moins de 1200 kilomètres pour se mettre en jambes. Ils ont été suivis des Rémois, partis de l'ancienne ville de départ le lendemain. Les Monégasques et les Turinois faisant tronc commun à partir de Sestrières. Une fois «Saint-Té» atteint, les équipages doivent en découdre lors de 4 étapes et 13 «tests de régularité» afin de rejoindre Monaco. Il s'agit de respecter une moyenne, haute ou basse, librement choisie par chaque concurrent, moyenne qui sera alors figée à l'issue de la première étape et ce pour l'ensemble des épreuves à venir. Tous les lieux mythiques du rallye sont au rendez-vous, au bon souvenir des nostalgiques, avec en point d'orgue un passage sur la légende du Monte-Carlo, le col du Turini. L'arrivée est prévue dans la nuit du 31 janvier au 1er février à Monaco. S'ensuivra la traditionnelle remise des prix avant la cérémonie de clôture, l'occasion pour tous les participants de se retrouver et d'évoquer d'innombrables souvenirs autour d'un bon repas. C'est aussi cela l'esprit du Rallye Monte-Carlo Historique.

